M. et Mme Jean-Marc YGOUF 24, rue du Marais « Le Marais » 91530 LE VAL ST GERMAIN

Monsieur Jean-Pierre DENUC

Enquêteur pour la modification du PLU

du Val St Germain

Le Val, le 28 juin 2022

Enquête publique pour la modification du PLU au Val St Germain

Monsieur,

Concernant la modification du PLU et habitant LE Marais, nous tenons à vous faire part des problèmes de stationnement dans l'ensemble du hameau.

Dans le PLU actuel, approuvé par le conseil municipal du 16 octobre 2018, sous la référence 1.6.3. il est mentionné environ 40 places de stationnement dans le bourg (depuis il y en a bien plus) et rien au hameau du Marais.

Tous les emplacements tolérés jusqu'à maintenant sont désormais interdits aux voitures (terrains privés). Au Marais il y a des habitants qui n'ont aucun terrain mais qui ont besoin d'une voiture pour se rendre au travail ou faire des courses. Où peuvent-ils garer leurs voitures ? Il n'y a aucune proposition dans le PLU. Nous désirons continuer à recevoir nos familles et nos amis chez nous mais sans place de stationnement, on fait comment ?

J'attire également l'attention sur les problèmes de sécurité routière, déjà très présents du fait des chicanes, que cela peut engendrer (stationnement sur des trottoirs masquant la visibilité, manœuvre dangereuse pour sortir de chez soi, ...)

Nous vous remercions de l'écoute que vous voulez bien accorder à nos requêtes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Marc et Fabienne YGOU